

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2006

À la session régulière du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton tenue à l'Hôtel de Ville le 11 septembre 2006 et à laquelle étaient présents les conseillers suivants: Simon Simard, Bruno Breton, Denise Grenier, Patrice Dodier, Jack Garneau et Chantal Rouleau.

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Potvin, maire.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à l'administration et au greffe sont aussi présents.

A) Présences et ouverture de la séance du 11 septembre 2006 par M. Normand Potvin, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 11 septembre 2006.

Résolution 2006-09-1739

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 11 septembre 2006 tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 7 août 2006.

Résolution 2006-09-1740

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 7 août 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 5 septembre 2006.

Résolution 2006-09-1741

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 5 septembre 2006 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

-adopté-

E) Questions des personnes présentes dans la salle.

- 1) M. Richard Faubert et M. Charles Bury. Présentent brièvement le projet du Musée du comté de Compton visant à faire l'acquisition d'une maison voisine et une partie de terrain pour y construire une grange. La première phase de ce projet sera présentée dans le cadre du Pacte rural pour obtenir une aide financière. Ils demandent l'appui de la municipalité. À ce sujet, une rencontre avec le conseil se tiendra le 25 septembre prochain à 18 h 30.

- 2) M. Dennis O'Shaughnessey, représentant des résidents du chemin Spring. S'adresse au conseil pour savoir quand la municipalité procédera à la pose d'une ligne jaune sur le chemin Spring. Il conclut en demandant que la municipalité procède à ces travaux deux fois par année. Le maire l'informe que les travaux seront réalisés au cours des prochaines semaines et que la pose de lignes deux fois par année sera évaluée.

De plus, M. O'Shaughnessey sensibilise le conseil sur différents endroits que les résidents jugent dangereux à cause du mauvais état de la chaussée. Ces informations seront transmises au service des travaux publics.

- 3) M. Daniel Gosselin. Dépose une lettre concernant l'avis de nettoyage de sa propriété. Le maire en fait la lecture et aborde la problématique des nuisances.

F) Correspondance.

Résolution 2006-09-1742

1. Ministère des Affaires municipales et des Régions – 11^e édition du Prix d'innovation technologique en infrastructures.
2. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Projet de loi créant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique.
3. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles – Communiqué : « Pour la pleine participation des Québécoises et des Québécois des communautés culturelles. Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination ».
4. Bureau des audiences publiques sur l'environnement – Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le prolongement de l'autoroute 410.
5. Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie – Registre des résidences avec services pour personnes âgées de l'Estrie, édition 2006-2007.
6. Ville de Sherbrooke – Règlement no 292 modifiant le règlement 91-1008 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Rock Forest.
7. Municipalité d'Ascot Corner – Résolution 2006-07-234 concernant la gestion des boues de fosses septiques, résolution d'appui à la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton.
8. Canton de Hampden – Résolution 2006-08-107 concernant la gestion des boues de fosses septiques.
9. Recyc-Québec – Guide sur la collecte sélective des matières recyclables et Guide sur la collecte et le compostage des matières organiques du secteur municipal.
10. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse – Mise en candidature du Prix Droits et Libertés, Édition 2006.
11. UMQ – Communiqués : « Une première au Québec, l'UMQ convie le monde municipal à un colloque sur le développement de l'énergie éolienne. » et « L'Union des municipalités du Québec poursuivra sa collaboration avec le gouvernement du Québec pour assurer la qualité

de l'eau des piscines publiques municipales. » / Programme de formation, automne 2006.

12. FQM – Formation « La gestion financière de la municipalité ».
13. Association québécoise d'urbanisme – 28^e congrès les 21, 22 et 23 septembre à Trois-Rivières.
14. Collectivités viables – Trousse d'action « Vers des collectivités viables ».
15. MMQ – Communiqué : « Mois d'un mois pour développer votre dossier au Mérite MMQ en gestion de risques ». / Bulletin Flash, vol. 2, no 8.
16. La Ferme aux Champêtreries – Projet « Connexion Compétences ».

Proposé par le conseiller Bruno Breton, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

-adopté-

G) Autres sujets.

- 1) Société immobilière du Québec (Sûreté du Québec), approbation du plan de lotissement préparé par Michel Gauthier, arpenteur-géomètre.

Résolution 2006-09-1743

CONSIDÉRANT le plan de lotissement déposé relativement à une propriété appartenant à la Société immobilière du Québec (Sûreté du Québec);

CONSIDÉRANT que le plan déposé respecte les dispositions du règlement de lotissement 417-01 de la Ville de Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le plan de lotissement préparé par Michel Gauthier, arpenteur-géomètre (dossier 14008S-1, minute 1889), d'une propriété appartenant à la Société immobilière du Québec (Sûreté du Québec) tel que déposé;

QUE Mme Nicole Jolicoeur, inspecteure en bâtiment et en environnement, est autorisée à signer le plan de lotissement.

-adopté-

- 2) Ville de Cookshire-Eaton (chemin du Boisé), approbation du plan de lotissement préparé par Jacques Blanchard, arpenteur-géomètre.

Résolution 2006-09-1744

CONSIDÉRANT le plan de lotissement déposé relativement à une rue et une propriété sur le chemin du Boisé;

CONSIDÉRANT que le plan déposé respecte les dispositions du règlement de lotissement 417-01 de la Ville de Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Jack Garneau et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton approuve le plan de lotissement préparé par Jacques Blanchard, arpenteur-géomètre (dossier 14226S-1, minute 17992), concernant une rue et une propriété sur le chemin du Boisé tel que déposé;

QUE Mme Nicole Jolicoeur, inspecteure en bâtiment et en environnement, est autorisée à signer le plan de lotissement.

-adopté-

- 3) Dissolution de la Société de gestion de la municipalité d'Eaton inc.

Résolution 2006-09-1745

CONSIDÉRANT que la Société de gestion de la municipalité d'Eaton inc. a été créée par l'ancienne municipalité d'Eaton en octobre 2000;

CONSIDÉRANT qu'aucun mandat n'a été donné à cette Société au cours des dernières années;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Patrice Dodier et résolu d'autoriser la dissolution de la Société de gestion de la municipalité d'Eaton inc.

-adopté-

- 4) Adoption par résolution du 1^{er} projet de règlement 73-2006 modifiant le règlement de zonage numéro 416-01 de Cookshire afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente (article 59).

Résolution 2006-09-1746

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter le 1^{er} projet de règlement 73-2006 modifiant le règlement de zonage numéro 416-01 de Cookshire afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente (article 59 de la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*).

-adopté-

- 5) Adoption par résolution du 1^{er} projet de règlement 74-2006 modifiant le règlement de zonage numéro 241-88 de Sawyerville afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente (article 59).

Résolution 2006-09-1747

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'adopter le 1^{er} projet de règlement 74-2006 modifiant le règlement de zonage numéro 241-88 de Sawyerville afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente (article 59 de la *Loi sur la protection du territoire agricole du Québec*).

-adopté-

- 6) Octroi d'un contrat, approvisionnement en mazout léger, saison 2006-2007.

Résolution 2006-09-1748

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'environ 45 000 litres de mazout léger, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

COOP St-Isidore-de-Clifton	0.653 \$ / litre
Entreprises Robert Verret	0.609 \$ / litre
Pétroles Ron H. Mackey inc.	---
Pétroles Sherbrooke inc.	0.634 \$ / litre
Ultramar	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu d'octroyer le contrat d'approvisionnement en mazout léger saison 2006-2007, pour un montant de 0.609 \$ / litre \$, plus le coût de l'OBJ, aux Entreprises Robert Verret conformément à sa soumission ouverte le 7 septembre 2006 et aux documents d'appel d'offres.

-adopté-

- 7) Octroi d'un contrat, réparation d'une portion des toitures du 210 et du 220 rue Principale Est, Cookshire.

Résolution 2006-09-1749

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour la réparation d'une portion des toitures du 210 et du 220 rue Principale Est, Cookshire, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Constructions Arsène Veilleux	---
Constructions Côté Beaudoin	---
Constructions Jean-Guy Prévost	---
Constructions Jean-Pierre Lauzier	17 046,92 \$
Constructions Jean-Luc St-Laurent	---
Constructions Lucien Veilleux	13 400,00 \$
Constructions Yvon Talbot	---
D.R.E.C.	---

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau et résolu d'octroyer le contrat pour la réparation d'une portion des toitures du 210 et du 220 rue Principale Est, Cookshire, pour un montant de 13 400,00 \$ (excluant les taxes) aux Constructions Lucien Veilleux conformément à sa soumission ouverte le 5 septembre 2006 et aux documents d'appel d'offres.

-adopté-

- 8) Octroi d'un contrat, travaux de correction et de finition d'enrobé bitumineux sur le chemin Jordan Hill, secteur Johnville.

Résolution 2006-09-1750

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour les travaux de correction et de finition d'enrobé bitumineux sur le chemin Jordan Hill, secteur Johnville, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Couche de correction	Couche de finition
	Prix unitaire/tonne (avant taxes)	Prix unitaire/tonne (avant taxes)
Sintra Inc. (région Estrie)	74,28 \$	72,50 \$
Pavages Saint-François (1992) Inc.	89,00 \$	84,00 \$
Construction DJL Inc.	227,85 \$	265,83 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu d'octroyer le contrat pour les travaux de correction et de finition d'enrobé bitumineux sur le chemin Jordan Hill, secteur Johnville, à Sintra Inc. (région Estrie) conformément à sa soumission ouverte le 5 septembre 2006 et aux documents d'appel d'offres.

-adopté-

- 9) Entreprises Dolbec Itée, demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Reporté à une prochaine séance.

- 10) Lignage de rues et/ou chemins, octroi d'un contrat. Transfert budgétaire.

Résolution 2006-09-1751

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu d'accepter l'offre, pour le lignage de rues et/ou chemins, de Dura-Lignes Inc. conformément aux spécifications Comité Infrastructures du 18 août 2006.

Pour la réalisation de ces travaux, un montant de 4 000,00 \$ sera pris à même le poste budgétaire « Entretien-Ponts, 02-320-01-521 ».

-adopté-

- 11) Chemins d'hiver 2006-2007, achat de sable.

Résolution 2006-09-1752

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat de 4000 tonnes métriques pour la confection d'une réserve de sable, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	SABLE TAMISÉ INCLUANT LE TRANSPORT TM	SABLE TAMISÉ SANS TRANSPORT TM	SABLE TAMISÉ MÉLANGÉ AVEC LE SEL INCLUANT TRANSPORT TM	SABLE TAMISÉ MÉLANGÉ AVEC LE SEL SANS TRANSPORT TM
SINTRA INC.	7,35 \$	4,50 \$	7,70 \$	5,70 \$
CONSTRUCTION DJL INC.	--	--	--	--

GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	5,05 \$	2,30 \$	5,35 \$	2,60 \$
CONSTRUCTION A. BOISVERT INC.	--	--	--	--
CONSTRUCTIONS MAURICE ET CLAUDE LTÉE	--	--	--	--
EXCAVATION PRÉVOST	--	--	--	--
EXCAVATION R. DODIER INC.	--	--	--	--
EXCAVATION TOULOUSE	--	--	--	--

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu d'octroyer le contrat de fourniture de sable pour un montant 2,60 \$ (sable tamisé mélangé avec le sel sans transport) pour 75% du contrat et de 5,35 \$ par tonne métrique (sable tamisé mélangé avec le sel incluant le transport) pour 25 % du contrat à Gravière Bouchard Inc. conformément à sa soumission ouverte le 11 septembre 2006 et aux documents d'appel d'offres.

-adopté-

Chemins d'hiver 2006-2007, achat de sel à déglçage.

Résolution 2006-09-1753

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat de 200 tonnes métriques de sel à déglçage, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	SEL À DÉGLAÇAGE LIVRÉ / TM (avant tx)
MINES SELEINE	---
SIFTO CANADA	82,96 \$
SEL CARGILL	77,00 \$
GRAVIÈRE BOUCHARD	---
ISCO INTERNATIONAL SALT	---
SEL WARWICK	85,50 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard et résolu d'octroyer le contrat de fourniture et de transport de sel à déglçage pour un montant de 77,00 \$ la tonne métrique à Sel Cargill conformément à sa soumission ouverte le 11 septembre 2006 et aux documents d'appel d'offres.

-adopté-

12) Ministère des Transports, contrat de déneigement de la route 108 entre Cookshire et Lingwick. Autorisation de signature.

Résolution 2006-09-1754

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer un contrat (dossier 9007-06-NI01 et contrat no 850625863), pour et au nom de la municipalité, avec le ministère des Transports concernant le déneigement de la route 108 entre Cookshire et Lingwick. Le contrat est annexé à la présente résolution pour en faire partie comme s'il était ici au long reproduit.

-adopté-

13) CGER, location de 2 camions, période hivernale.

Résolution 2006-09-1755

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu de procéder à la location de 2 camions 10 roues pour l'entretien des chemins d'hiver selon la proposition du Centre de gestion de l'équipement roulant du gouvernement du Québec (CGER) au montant de 5 369,00 \$ / camion / mois (excluant les taxes). Le directeur des services techniques est autorisé à signer les bons de commande.

-adopté-

H) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

I) Avis de motion.

- 1) Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 416-01 de Cookshire afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente (article 59).

Résolution 2006-09-1756

Avis de motion est donné par le conseiller Patrice Dodier qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 416-01 de Cookshire afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 241-88 de Sawyerville afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente (article 59).

Résolution 2006-09-1757

Avis de motion est donné par la conseillère Chantal Rouleau qu'elle présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 241-88 de Sawyerville afin de régir les usages résidentiels en zone agricole permanente.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

J) Étude et adoption de règlements.

K) Varia.

- 1) Teknika HBA inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2006-09-1758

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu d'autoriser le paiement de 17 295,51 \$ (incluant les taxes) à Teknika HBA concernant des honoraires professionnels dans les dossiers du développement Caron (règlement 66-2006), de la station d'épuration de Sawyerville, du chemin du Boisé et de la rue Prévost.

-adopté-

- 2) Pavage 2006, différents endroits.

Résolution 2006-09-1759

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par le conseiller Bruno Breton il est résolu d'autoriser les travaux d'asphaltage conformément aux spécifications du directeur des services techniques dans sa note de services datée du 11 septembre 2006.

-adopté-

- 3) MRC du Haut-Saint-François, quote-part ruisseau Racey.

Résolution 2006-09-1760

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser le paiement de la quote-part de 6 820.00 \$ concernant le ruisseau Racey.

-adopté-

- 4) Garage municipal Cookshire, modification de la résolution 2006-08-1730.

Résolution 2006-09-1761

CONSIDÉRANT que le conseil désire vendre le garage municipal, secteur Cookshire et abroger la résolution 2006-08-1730;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier et résolu :

QUE la municipalité autorise la vente du garage municipal, secteur Cookshire et de 2 annexes à Scies à Chaîne Claude Carrier pour la somme de 65 570,00 \$ (voir l'évaluation préparée RCGT en date du 28 mai 2004);

QUE 50% de ce montant sera payé à la signature du contrat, l'autre 50% sera payé à la prise de possession du garage de 3 portes loué à la municipalité;

QUE la limite EST du terrain est à 7,62 mètres du garage;

QUE le produit de la vente moins les frais de l'évaluation effectuée par RCGT et moins les frais de piquetage sera versé dans une réserve financière qui servira à défrayer des coûts reliés à des travaux de relocalisation des équipements et véhicules réseaux du secteur Cookshire;

QUE le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer l'acte de vente.

Cette résolution abroge la résolution 2006-08-1730.

-adopté-

L) Questions des personnes présentes dans la salle.

Aucune.

M) Clôture de la séance.

Résolution 2006-09-1762

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Simon Simard, il est résolu que la séance soit close.

-adopté-

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier